

Re Bane le 2. v.
de mai 1641.

41



Monsieur,

Si j'avoys esté aveu, il y a long temps, Monseigneur nostre Prince orthograpieroit comme moy ; & je m'en suis assé travaillé l'esprit. Mais, on m'a caché ses lettres, lesquelles il a communiquées à des personnes qui croient en savoir assuré sans moy. Je luy ai fait voir ce que vous m'escriviez de la part de son Altesse, de lors ai copié son corata ; sur lequel il m'a dit qu'il pourroit bien refaire sa lettre y adjoustant les autres mots pour liaison. Je l'ay pris quand il escrira s'il n'y a point de grand secret, qu'il me laisse passer les yeux sur son escrit, & que je l'avertirai des fautes d'orthographe : mais il ma respondu qu'il ne sauroit l'assujettir à copier une lettre, qu'il vouloit que la main suivist la promptitude de ses conceptions ; et quoy que je luy aye repliqué, que cela est bon pour ceux qui ont un style formé, a quoy il faut travailler devant que venir à cette confiance, je n'ay gagné autre chose finon, qu'il m'a promis de prendre garde dorénavant à vos be catalogues. Seulens luy ai-je dit que quand Dieu l'aura ramené, & qu'il aura plus de loisir, je le prieray de faire quelques lettres à plaisir, & me les communiquer, pour l'accoustumer à escrire plus correctement. Vous aurez appris au long le succès de son affaire, les solemnitez, & les doux entretiens qu'il a reçus de leurs Majestés, au milieu des amerlomes qu'elles gousent, & des justes perplexitez esquelles elles se trouvent. Cela les devroit induire à nous renvoyer avec nostre conquête : Mais je crains qu'ils en retiennent encore la possession, et en retardent la disposition, durant lequel retardement, peuvent arriver de grands changemens. Les affaires sont en tel point, qu'il faut que le Roi ou le peuple cèdent. Cetay ci seroit plus raisonnable ; mais je ne l'ay si batre seroit profitable. Ce Prince a beaucoup de peine à se dépecher des conseil de Rome, qu'il a tous les jours aux oreilles sous un autre nom ; et la défiance s'accroissant dans le parlement, la jette dans les extrémitez où les choses sont aujourd'huy. Voila une association de toutes

Hug. 37.

les deux chambres, isolue & publiee; une prétention de trahison
descouverte pour faire venir l'armée par pieces, & le saisi de ce
lieu & du parlement. une défense en suite a tous les domestiques
de toutes les cours de partir d'ici; une évasion des s^{rs} Germain-
Percy, & autres, apres lesquels on court, comme apres les auteurs
de ce conseil; & leurs qualités vous peuvent faire juger, sur qui tout
cela tombe. On ne doute plus que le député ne passe le pas, & en
voudroit on est de quitter pour cette teste, de celle de l'Archevêque:
Mais il y en a plusieurs autres, qui appréhendent la conséquence.
Je voudroy que nous fussions hors d'ici, où nous aurons d'ors & avant,
fort peu à gagner. Dieu veuille que nous ne perdions rien. Car
pour ma bourse qui m'a été offerte en la faute du jour de la solennité,
c'est une petite perte, à laquelle j'en voudroy adjouster
deux semblables, & que tout ce que nous avons de plus cher fût
en son lieu. Si Dieu nous offre ce bien, comme je l'attends de
sa grâce, Monseigneur le Prince Guillaume l'aura si une approba-
tion générale, & une œuvre de laquelle la douceur sera de durée
comme j'espere. Je voudroy que tous nos jeunes gens, selon leurs qua-
lités, se fussent aussi sagement comportés. Pour les affaires de
l'Eglise, j'en attendrai beaucoup de bien, si les premières estoient
vuidées, & que les deux parties fussent capables de moderation. Les
Evesques ont tant de peur de tout perdre, qu'ils en voudroient
estre quitter pour la moitié; Les autres leur veulent iniquiter,
& les reduire au simple Ministère. Je veux croire néanmoins que
la nécessité les reduira à quelque accommodement modéré. J'ay vu
plusieurs de ces Prelats, qui m'ont aussi fait l'honneur, les uns de
me prévenir, les autres de me rendre la visite. Je les trouve assez
humiliés, & il ne crient pas si fort Grande est la Diane des. Ils
confessent qu'il y a eu de la Tyrannie, & maudissent le miserable
Laud. Je me tiens le plus couvert que je puis, pour ne donner jalouse
à personne. Mais Hoc opus, hic labor est. Il ne fait pas de l'avis
du s^r Godeau, car ils font plus d'estat de mon Apologie que je n'en
eusse osé attendre, & me disent qu'elle est venue de deçà bien à
propos, ou quelques uns se portent à la Gynacocratie de Paradis.

Si j'apprends quelque chose devant que clorre mes lettres, je
l'adjousteray a Son Altesse, a laquelle selon vostre prudence, vous
pourrez communiquer ce que vous jugeréz digne d'elle. Cependant,
je prieray Dieu pour sa parfaite santé, & l'heureux succès de
ses armes; comme aussi pour l'accroissement de ses bénédicitions sur
vous & les vostres, & feray toute ma force,

Monseigneur,

de Londres, le 17 May
1691.

Assez humble & tel-^{me} serviteur,

André Rivet.

A Monsieur,

Monsieur de Zuylicheim, Conseiller
et Secrétaire de Son Altesse Mon-
seigneur le Prince d'Orange.

